



**The United
Church of Canada**
**L'Église Unie
du Canada**

416-231-5931 | 1-800-268-3781
united-church.ca | egliseunie.ca

Janvier 2026



Madame,
Monsieur,

Augmentation de la pension des personnes retraitées à compter du 1^{er} janvier 2026

Bonne année! Le Conseil de retraite a le plaisir d'annoncer que les personnes retraitées et les personnes survivantes toucheront une augmentation de 2 %* de leur pension mensuelle à compter du 1^{er} janvier 2026. Cette augmentation s'ajoutera au paiement de votre pension de janvier 2026 et figurera sur le relevé de vos prestations de retraite de 2026, qui sera émis d'ici le 30 juin 2027.

Le Conseil de retraite et le Comité consultatif du régime de retraite évaluent régulièrement la situation financière du régime de retraite. Cette augmentation peut être appliquée conformément à la Politique de financement grâce au maintien d'une solide capitalisation du régime. **Veuillez noter que le régime ne prévoit pas d'indexation automatique** (augmentation automatique en fonction du coût de la vie).

**La Loi de l'impôt sur le revenu et ses règlements limitent les augmentations de pension à la croissance cumulée de l'IPC depuis le début de la pension. C'est pourquoi l'augmentation pourrait être plus faible pour les personnes retraitées dont la participation au régime à titre de membre actif a récemment pris fin.*

Avec mes plus cordiales salutations,

Anne Soh
Présidente du Conseil du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada

Un rappel à toutes les personnes retraitées

Veuillez noter que nous continuerons à effectuer le paiement des prestations de retraite le premier jour ouvrable de chaque mois. Votre paiement de janvier 2026 sera déposé le vendredi 2 janvier 2026.

Pour votre information, voici les dates de dépôt en 2026 :

Dates de dépôt
2 janvier 2026
2 février 2026
2 mars 2026
1 ^{er} avril 2026
1 ^{er} mai 2026
1 ^{er} juin 2026
2 juillet 2026
3 août 2026
1 ^{er} septembre 2026
1 ^{er} octobre 2026
2 novembre 2026
1 ^{er} décembre 2026

Pour toute question concernant votre régime de retraite, ou si vous devez mettre à jour votre adresse ou un autre renseignement en rapport avec la pension, veuillez communiquer avec le Centre d'avantages sociaux de l'Église Unie, dont les coordonnées sont les suivantes :

pension@united-church.ca

1-855-647-8222

uccbenefits.ca

Le saviez-vous?

En raison des lois sur la protection de la vie privée, le Centre d'avantages sociaux **ne peut pas communiquer vos renseignements personnels** au Bureau de la vocation ou à d'autres instances de l'Église. Les données que nous recueillons auprès des personnes retraitées servent uniquement à administrer le régime de retraite, entité juridiquement distincte de l'Église Unie du Canada.

Ce que vous pouvez faire :

- mettre à jour vos coordonnées à la fois dans [CarrefourÉglise](#) et auprès du Centre d'avantages sociaux si vous déménagez ou si vous changez de numéro de téléphone ou d'adresse de courriel;
- communiquer avec votre conseil régional si vous voulez continuer à recevoir des invitations à des événements, à des rassemblements ou à d'autres activités paroissiales.

Mettre à jour vos renseignements personnels vous permettra de rester au courant des activités de la communauté de l'Église et d'y participer de la façon la plus signifiante pour vous.